

Ecole publique Le Bourg à Querrien – Circonscription de Quimper Est
Conseil d'école n°2 – Jeudi 07 février 2019 (17h45 – 19h00)

Personnes présentes au conseil d'école :

- M. LAFFITE, Maire de Querrien,
- M. PRAT, Délégué Départemental de l'Education Nationale,
- Mme BOULIC, Mme GHOU, Mme HUBERT, Mme HUG, Mme LAISNE, Mme LEREDDE et Mme LE GOFF, représentantes des parents d'élève,
- Mme LANDAIS, Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles,
- Mme DELESTRE et Mme SCOARNEC, Auxiliaires de Vie Scolaires,
- Mme FABIER, Mme JASSERAND, M. KERHERVE, M. MORGANT, Mme NOISEL et Mme QUEMENER, enseignants de l'école,
- M. LE MOING, directeur de l'école.

Personnes excusées :

- Mme DECEMME, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Quimper Est,
- M. BESNARD, adjoint chargé des affaires scolaires,
- Mme HERAUT, représentante des parents d'élève.

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du dernier conseil d'école
2. Bilan du plan « Ecole Numérique Innovante et Ruralité »
3. Sécurité (bilan des exercices incendie et Plan Particulier de Mise en Sûreté)
4. Les demandes budgétaires pour l'année 2019
5. Questions diverses

1) Approbation du compte-rendu du dernier conseil d'école

Aucune remarque n'a été formulée.

2) Bilan du plan « Ecole Numérique Innovante et Ruralité » (ENIR)

Le projet ENIR, présenté lors du conseil d'école du 04/06/2018, a abouti à l'achat de matériel numérique pour équiper davantage l'école, et cela dans la continuité de ce qui avait été amorcé depuis quatre années grâce au budget numérique alloué par la mairie.

➤ Ce plan numérique a été financé de la manière suivante :

Financements	Montant
Mairie	5 270 €*
Subvention de l'état	5 270 €
APE	1 147,93 €

(*) Cette somme correspond à ce qui avait été budgétisée initialement pour l'année 2018 (5 288€) via le plan numérique pluriannuel.

➤ Investissements réalisés :

Désignation	Fournisseur	Prix unitaire	Quantité	Prix total
Enceinte PC classe PS-MS	JMB	18,18 €	1	18,18 €
Etui de protection tablettes	JMB	25,44 €	5	127,20 €
Coque de protection tablettes	JMB	80,00 €	2	160,00 €
Caméra HD USB	JMB	64,20 €	5	321,00 €
Système de projection tablette/vidéoprojecteur	JMB	66,00 €	5	330,00 €
NAS (serveur)	JMB	655,32 €	1	655,32 €
Système filtrage FROGY Secure (3 ans)	JMB	1 007,40 €	1	1 007,40 €
Tablettes tactiles	JMB	327,12 €	5	1 635,60 €
Logiciels éducatifs	JOCATOP	498,00 €	1	498,00 €
Appareil photos numériques	Leclerc	94,90 €	2	189,80 €
Casque audio usb	Manutan	31,25 €	9	281,25 €
Enceinte bluetooth	Orange	79,99 €	5	399,95 €
PC portables	QLE	660,00 €	7	4 620,00 €
TACIT (115 licences)	TACIT	230,00 €	1	230,00 €
Vidéoprojecteur EB-685W	UGAP	1 214,09 €	1	1 214,09 €
TOTAL				11 687,79 €

Toutes les classes, du CP au CM2, sont désormais équipées d'un vidéoprojecteur mural, d'une tablette tactile et d'ordinateurs.

L'équipe pédagogique remercie la mairie d'avoir répondu à cet appel à projet par l'intermédiaire de M. Besnard, adjoint aux affaires scolaires, et M. Herrouet, Enseignant Référent pour les Usages du Numérique de l'Education Nationale.

L'équipe pédagogique remercie également l'Association des Parents d'Elèves d'avoir accepté de s'associer au financement de ce projet.

M. le Maire informe le conseil d'école que l'installation d'un système d'alarme anti-intrusion dans l'enceinte de l'école est prévue le lundi 18 février 2018.

3) Sécurité : bilan de l'exercice incendie et du Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)

a. Bilan de l'exercice PPMS intrusion du mardi 08 novembre 2018 :

I. Site principal :

- ◆ Scénario envisagé : tentative d'intrusion d'une personne menaçante et armée provenant du pré derrière l'école. L'enseignant de la classe GS-CP est en train de lire un album à ses élèves (l'enseignant est face au pré, les élèves sont positionnés dos au pré).

- ◆ Déroulement :

- Bâtiment du haut :

L'enseignant de la classe de GS-CP aperçoit la menace, évacue les élèves de sa classe et déclenche le signal (oral). Les élèves évacuent dans le calme en se tenant par la main et en formant « une chaîne », traversent la cour (le signal est donné oralement par l'enseignant à la classe de PS-MS) et sortent par le portail pour prendre la fuite dans le bois derrière la salle multifonction.

***NB** : la sécurisation de la route a été assurée par deux AVS pendant l'exercice.*

- Bâtiment du bas :

L'enseignante de PS-MS lit une histoire à ses élèves au coin regroupement, elle entend alors le signal transmis oralement depuis la cour et informe ses élèves. Le confinement a lieu dans la salle de sieste.

- ◆ Observations :

- 1) Les élèves de la classe de CM1-CM2 évacuent de leur classe en formant une chaîne, ce qui empêche les élèves des autres classes d'évacuer rapidement dans de bonnes conditions.

Proposition : prévoir de former cette chaîne pour évacuer sans panique après avoir réuni les élèves rapidement dans le couloir.

- 2) Le signal du déclenchement de l'alerte, donné par un enseignant, est peu audible (surtout pour l'enseignante de maternelle). Les précédentes expériences ont montré que l'utilisation d'une corne de brume ou du sifflet n'est pas plus efficace.

Proposition : prévoir un système d'alarme spécifique au PPMS, comme il en existe pour l'exercice incendie.

- 3) Les élèves de la classe de PS-MS sont en confinement pour éviter de s'exposer à la menace provenant du bâtiment du haut. Les quatre portes d'accès au bâtiment du bas ne sont pas fermées à clé par manque de temps dans la réponse à apporter (mise en sûreté rapide d'élèves de maternelle).

Proposition : la porte d'accès entre la salle de sieste et la rue (D49) est condamnée. Prévoir de la mettre en service dans le futur plan d'aménagement scolaire.

- 4) Seul un enseignant disposait de la clé du portail (action anticipée dans le cadre de l'exercice) pour pouvoir évacuer de l'école.

Proposition : prévoir d'évacuer tous les élèves la porte d'accès entre la salle de sieste et la rue (D49).

II. Site annexe :

- ◆ Scénario envisagé : tentative d'intrusion d'une personne menaçante et armée qui tente de s'introduire dans l'enceinte de l'école en escaladant le portail rue Saint-Joseph. Une fois entrée, la personne pénètre dans le bâtiment par une porte du RDC.
- ◆ Déroulement : L'enseignante de la classe élémentaire bilingue aperçoit la menace, évacue les élèves de sa classe par l'escalier en bois pour accéder à l'étage et rejoindre la classe de CE1-CE2. Le signal est ainsi donné à l'enseignant de la classe de CE1-CE2.

Les élèves sont évacués par l'escalier extérieur à l'extrémité du bâtiment, traversent la cour rapidement et sortent par le portillon pour prendre la fuite dans le bois derrière la salle multifonction.

NB : la sécurisation de la route a été assurée par deux AVS pendant l'exercice.

◆ Observations :

- 1) Certains élèves de la classe d'élémentaire bilingue ont mis du temps à réagir au signal de l'enseignante. Mme NOISEL indique que cela pourrait s'expliquer par le manque d'entraînement.

Proposition : Définir un signal audible avec les élèves et poursuivre la préparation à ce type d'exercice.

- 2) Certains élèves de la classe de CE1-CE2 ont rangé les chaises (dans le cadre de leur métier de classe) avant d'évacuer les lieux.

Proposition : prévoir un temps de réflexion avec les élèves sur le caractère d'urgence et les postures à adopter.

- 3) Pour ouvrir la porte de secours donnant sur l'escalier extérieur à l'extrémité du bâtiment, l'enseignant doit disposer de la clé avec lui (action anticipée dans le cadre de l'exercice).

Proposition : prévoir l'installation d'une barre anti-panique pour une ouverture simplifiée et rapide de cette porte.

b. Bilan de l'exercice incendie du mardi 29 janvier 2019 :

I. Site principal :

Les exercices des deux bâtiments se sont déroulés dans de bonnes conditions (évacuation en 1 minute et 45 secondes pour le bâtiment du haut, 47 secondes pour le bâtiment du bas).

II. Site annexe :

L'évacuation s'est effectuée dans un temps convenable : 1 minute et 42 secondes.

L'alarme a été déclenchée par un boîtier dans le couloir à l'étage (sur le palier de l'escalier extérieur). Il s'agissait du premier exercice depuis le changement du système d'alarme effectué par la mairie en 2018.

Le signal sonore, émis depuis la cage d'escalier du rez-de-chaussée à l'extrémité du bâtiment, est désormais audible pour la classe du 1er étage.

4) Les demandes budgétaires pour l'année 2019

		Budget 2018	Proposition budget 2019
<i>Budget</i> « fonctionnement »	Fournitures scolaires	43 € par élèves	43 € par élèves
	Pédagogique	400 € par classe	400 € par classe
	Direction	200 €	200 €
<i>Budget</i> « investissements »	Aménagements locaux	3 712 €	3 000 €
	Numérique	5 288 €	500 €
	EPS	1 000 €	500 €
<i>Budget</i> « sorties »	Transport	20€ par élève	20€ par élève
	Sorties scolaires	2 350€ (déblocage de 25% des factures)	2 350€ (déblocage de 25% des factures)

5) Questions diverses

◆ Questions à destination de l'école :

1. ***Les parents ne sont pas informés des sorties "exceptionnelles" (cinéma, spectacles...) auxquelles les enfants participent, et souhaiteraient connaître le contenu de ces sorties par les enseignants plutôt que dans la presse. Un possible soutien financier pourrait être sollicité auprès de différentes associations comme Div Yezh, par exemple, et les parents s'investiraient peut-être davantage...***

Mme PERON, représentante des parents d'élèves, précise que la question porte davantage sur le contenu des spectacles et sur la volonté d'impliquer les parents dans l'accompagnement des sorties scolaires.

Dans tous les cas de sorties scolaires, les familles doivent être informées par l'enseignant des conditions dans lesquelles elles sont organisées.

D'une manière générale, cette information est transmise par message électronique ou mot dans le cahier de liaison lors de la recherche d'accompagnateurs pour répondre au taux d'encadrement. C'est le cas des sorties organisées dans le dispositif « école et cinéma ».

En ce qui concerne les spectacles qui ont lieu sur le temps scolaire et au sein de l'école (« spectacle de Noël », « concert de Kat & Fred »), il appartient à chaque enseignant de choisir les modalités de communication (article de presse, article sur le site de l'école ou dans le cahier de vie...).

Par ailleurs, le directeur valorise chaque année ces actions collectives mises en place par l'équipe pédagogique pour enrichir le parcours des élèves lors du premier conseil d'école (projets envisagés) et du troisième conseil d'école (bilan des projets réalisés).

2. ***Les enfants utilisent-ils la tablette en classe ?***

Depuis décembre 2018, cinq tablettes tactiles ont été achetées dans le cadre du plan ENIR pour une utilisation par les élèves de la GS au CM2, et suivant l'appréciation de chaque enseignant. Deux tablettes tactiles étaient déjà en expérimentation dans la classe de GS-CP depuis l'année dernière. Les outils numériques apportent une modalité de travail différente et complémentaire avec une finalité pédagogique définie. Ils offrent l'opportunité d'aborder d'une autre manière certains apprentissages, et cela dans un cadre contrôlé et sur une durée limitée (15 minutes maximum par jour).

Pour plus d'informations : <http://eduscol.education.fr/cid71927/tablettes-tactiles-retours-d-experimentations-et-potentialites-pedagogiques.html>

De plus, les enjeux pédagogiques de l'école dans ce domaine sont de diminuer la fracture numérique pouvant se développer au sein des différentes familles, et d'éduquer les élèves à la bonne utilisation des outils numériques grâce à un accompagnement spécifique. Dans ce cadre, il est prévu une intervention auprès d'élèves de cycle 3 sur la prévention aux risques du numérique.

3. ***Serait-il possible de transmettre aux parents les chants en breton de la classe bilingue par mail ou sur papier ?***

Cette question n'a pas à être traitée en conseil d'école, le directeur invite les parents à contacter directement l'enseignant concerné.

◆ Questions à destination de la mairie :

4. *Le chauffage de l'école annexe dysfonctionne. Quels travaux sont prévus pour y remédier ? Quand ce problème sera-t-il solutionné ?*

Les problèmes liés au chauffage du site annexe sont une des préoccupations majeures de la mairie. Une entreprise est intervenue le mercredi 6 février 2019 pour identifier la panne, il n'y a normalement plus de fuite dans le circuit. Il faudra toutefois vérifier les horaires de programmation de la chaudière.

Si le problème persiste, M. le Maire invite à contacter l'adjoint aux travaux ou le responsable des services techniques.

5. *Quand débiteront les travaux sur le site principal ?*

Le directeur rappelle que, conformément à ce qui avait été annoncé lors du conseil d'école du 15/02/2018, un comité de pilotage dirigé par M. CADO, adjoint aux travaux, a été mis en place pour suivre l'évolution des travaux en lien avec le projet d'établissement scolaire. Une première rencontre a eu lieu le 22 mai 2018 (cf restitution dans le procès verbal du conseil d'école du 04/06/2018).

Le permis de construire a été déposé par la mairie et concerne le bâtiment du bas du site principal. Les travaux devraient commencer à l'issue de la période de chauffe afin de pouvoir déplacer la chaudière.

Une prochaine réunion de comité de pilotage devrait être fixée dans les prochaines semaines par M. CADO, et cela en présence de l'architecte.

6. *Les feux tricolores devant l'école nécessiteraient un réglage. Le temps de traversée de la route sur le passage piéton est trop court pour les plus petits, et trop long sur le temps du méridien. Est-il possible d'y remédier ?*

Toute intervention pour modifier les réglages des feux tricolores coûte très cher à la collectivité, et cela renforce les incivilités de certains automobilistes, il n'est donc pas prévu d'intervenir sur ce point.

7. *Au sujet des menus de la cantine, serait-il possible d'envisager des repas sans viande ni poisson ? Les aliments issus de l'agriculture biologique pourraient-ils s'étendre à la viande et aux légumes ? (Généralement, l'aliment « bio » du repas est le fruit ou le yaourt). Serait-il possible d'envisager la confection des repas sur place plutôt que leur livraison en liaison froide, et s'approvisionner en produits bio et locaux ? La municipalité peut-elle faire une étude en ce sens ? Le don reçu de l'association de l'ancienne école privée pourrait-elle servir à améliorer les repas de la cantine ?*

M. le Maire informe que la commune a pris les devants concernant le « bio » à la cantine. Aujourd'hui 35 % des produits sont issus de la filière biologique (la loi exigera 20 % en 2020). Cela a engendré un coût pour la collectivité, répercuté à hauteur 0,05 euros par repas pour les familles.

Plusieurs communes voisines ont fait le choix de faire sur place la cuisine scolaire. Cela nécessite des infrastructures supplémentaires et des contraintes sanitaires. La municipalité a déjà fait cette étude en début de mandature.

M. le maire indique ne pas avoir eu de retours négatifs sur la qualité des repas servis.

Enfin, le don de l'association de l'APEL (association des parents de l'ancienne école privée) a été utilisé en partie pour financer l'aire de jeux située près de la mairie. L'autre partie sera utilisée pour des aménagements futurs à destination des jeunes de la commune.

Le Président du conseil d'école lève la séance à 19h00

Le secrétaire de séance

M. MORGANT David

Signature :



Le président de séance

M. LE MOING Vincent

Signature :

